

Montréal, le 14 septembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande relative au Plan directeur en Transition, innovation et
efficacité énergétiques du Québec 2018-2023
Dossier Régie : R-4043-2018**

La Régie de l'énergie (la Régie) a déterminé dans sa lettre du 12 septembre 2018 que les contestations des intervenants aux réponses de Transition énergétique Québec (TEQ) à leurs demandes de renseignements seraient traitées par voie d'audience les 20, 21, et 26 septembre 2018.

TEQ a transmis, le 13 septembre 2018, une lettre par laquelle elle souhaitait s'assurer que la compétence de la Régie, eu égard à l'apport financier annuel requis par TEQ et à sa répartition par forme d'énergie, puisse être débattue lors de cette audience, ou à une autre date à être déterminée par la Régie.

Par la présente, la Régie ajoute ce qui suit à sa lettre du 12 septembre et:

- précise que le calendrier associé à l'aspect 1 du dossier est suspendu jusqu'à la tenue de l'audience des 20, 21, et 26 septembre 2018;
- invite les participants à faire des représentations sur la compétence de la Régie, eu égard à l'apport financier annuel requis par TEQ et à sa répartition par forme d'énergie, lors de cette audience.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml